



# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Capitaine Luc-Fortin du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le mercredi 4 mai 2022 à 18 h 30, édifice Henryville et via la plateforme TEAMS.

---

## ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Josée Roberge – directrice de l'école  
Madame Alexandra Courtemanche – personnel de soutien  
Madame Alexandra Beaudet – parent  
Madame Roxanne Dazé – parent  
Madame Marie-Pier Pelletier –technicienne du service de garde  
Madame Marie-Ève Millaire – personnel professionnel  
Madame Mélanie Lorrain – enseignante  
Madame Danielle Berleur – enseignante  
Madame Josiane Fabry – membre de la communauté  
Madame Josiane Duval-Beaudin – Parent substitut  
Madame Mélanie Ménard – Vice-présidente

## ÉTAIT ABSENT :

Monsieur Frédéric Davignon – président du CÉ  
Madame Fauve D'Amour-Thibodeau – parent

## INVITÉE :

Madame Johanne Savoie

### 1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à 18 h 33.

M<sup>me</sup> Mélanie Ménard, Vice-présidente, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2022-05-04-CÉ-162

L'ordre du jour est lu par M<sup>me</sup> Mélanie Ménard.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Ève Millaire:

D'adopter l'ordre du jour tel quel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. Adoption du procès-verbal du 23 mars 2022**

Résolution 2022-05-04-CÉ-163

Il est proposé par M<sup>me</sup> Danielle Berleur :

D'adopter le procès-verbal du 23 mars 2022 tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Parole au public (10 minutes) (Teams)**

Aucun public.

**5. Mot du président et correspondance reçue**

Résolution 2022-05-04-CÉ-164

**5.1 Résolution du document critères de sélections d'une direction.  
(Approbation)**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

D'approuver le statu quo du document de critères de sélection d'une direction.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. Sujets de la direction.**

**6.1 Calendrier scolaire 22-23 (information).**

M<sup>me</sup> Josée Roberge présente le calendrier scolaire 2022-2023.

Les Journées pédagogiques mobiles seront les suivantes: le 9 décembre 2022 et le 9 juin 2023

Les journées de fin d'étape seront les suivantes : 1<sup>re</sup> étape le 11 novembre 2022, 2<sup>e</sup> étape le 24 février 2023 et 3<sup>e</sup> étape le 23 juin 2023.

JS FD

## 6.2 Suivi des FDS (information)

M<sup>me</sup> Johanne Savoie présente la mise à jour du tableau du fonds à destination spéciale.

## 6.3 Code de vie 22-23 (approbation)

Résolution 2022-05-04-CÉ-165

M<sup>me</sup> Johanne Savoie présente le code de vie pour 2022-2023.

Ajout concernant le maquillage.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

D'approuver le code de vie pour l'année scolaire 2022-2023 tel que présenté.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6.4 Plan de lutte 22-23 (approbation)

Résolution 2022-05-04-CÉ-166

M<sup>me</sup> Johanne Savoie présente le plan de lutte pour l'année scolaire 2022-2023. Il y a quelques coquilles, celles-ci seront corrigées.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Ève Millaire :

D'approuver le plan de lutte pour l'année scolaire 2022-2023 après correction des coquilles.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6.5 Activités à venir (approbation)

### 6.5.1 *Gala Méritas dérangement à l'horaire et demande de FDS environ 200\$ par édifice (approbation)*

Résolution 2022-05-04-CÉ-167

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Ève Millaire :

Qu'il y ait dérangement à l'horaire pour le gala méritas et qu'un montant de 200 \$ soit pris dans le fonds à destination spéciale pour cette activité.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**



**6.5.2 Demande FDS-OPP pour payer les frais des albums de finissants environ 160\$ (approbation)**

Résolution 2022-05-04-CÉ-168

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

Qu'un montant approximatif de 160 \$ soit pris dans le fonds à destination spéciale (OPP) pour payer les frais des albums de finissants pour les deux édifices.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.5.3 Demande FDS-OPP pour payer les frais de l'activité des finissants.**

Résolution 2022-05-04-CÉ-169

Demande d'environ 150 \$ à Henryville et d'environ 300 \$ à Saint-Sébastien.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Danielle Berleur :

Qu'un montant soit pris dans le fonds à destination spéciale (OPP) pour payer les frais de l'activité des finissants dans les deux édifices.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.5.4 Autorisation pour dérangement à l'horaire pour l'activité avec les pompiers à Henryville, date à déterminer.**

Résolution 2022-05-04-CÉ-170

Il est proposé par M<sup>me</sup> Alexandra Beaudet :

Qu'il y ait dérangement à l'horaire pour l'activité avec les pompiers à Henryville.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**



**6.5.5 Autorisation pour dérangement à l'horaire pour l'activité fin d'année à Henryville, date à déterminer.**

Résolution 2022-05-04-CÉ-171

M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain présente les activités de fin d'année de Saint-Sébastien. Parmi celles-ci, il y aurait une location de patins à roues alignées.

Les enseignants procéderont à un sondage auprès de leurs élèves pour savoir le nombre d'entre eux qui ont un casque.

M<sup>me</sup> Alexandra Beudet suggère de prendre un montant dans le fonds à destination spéciale pour la location de casque des élèves qui n'en auraient pas.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Alexandra Beudet :

Qu'il y ait dérangement à l'horaire pour l'activité de fin d'année dans les deux édifices et qu'un montant du fonds à destination spéciale soit pris pour la location de casque à Saint-Sébastien au besoin.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.5.6 Autorisation pour utilisation du FDS-OPP Henryville pour payer l'activité de fin d'année le 23 juin : \$1,868.72**

M<sup>me</sup> Josée Roberge informe les membres qu'à Henryville l'activité de fin d'année coûtera 1868,72 \$ et à Saint-Sébastien 825 \$ pour les jeux gonflables, 250 \$ pour le dîner et 150 \$ pour des jeux.

Résolution 2022-05-04-CÉ-172

Il est proposé par M<sup>me</sup> Alexandra Beudet :

Qu'un montant de 1 868,72 \$ soit pris dans le fonds à destination spéciale (OPP Henryville) pour payer l'activité de fin d'année à Henryville et qu'un montant de 1225 \$ soit pris dans le fonds à destination spéciale (OPP Saint-Sébastien) pour payer l'activité de fin d'année à Saint-Sébastien.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.5.7 Demande de FDS-OPP pour des foulards pour le projet pirate à Saint-Sébastien. : 163,12 \$**

Résolution 2022-05-04-CÉ-173

M<sup>me</sup> Josée Roberge informe les membres que ce montant servirait à compléter le nombre de foulards pour le projet pirate, afin que chaque élève en ait un.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

Qu'un montant de 163,12 \$ soit pris dans le fonds à destination spéciale (OPP) pour l'achat de foulards pour le projet pirate à Saint-Sébastien.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.6 Information sur l'activité : Bonjour l'école date le 17 juin 2022**

M<sup>me</sup> Marie-Ève Millaire informe les membres que l'activité "Bonjour l'école" pour les futurs élèves de maternelle aura lieu le matin du 17 juin à Henryville et l'après-midi à Saint-Sébastien.

**6.7 Présentation des documents pour les frais chargés aux parents. Tableau Aide-mémoire. La liste des effets scolaires et la liste des frais chargés aux parents. La résolution aura lieu lors du CÉ de juin.**

M<sup>me</sup> Josée Roberge informe les membres qu'ils recevront les listes d'effets scolaires par courriel afin de les lire à l'avance. La résolution aura lieu à la séance du 15 juin 2022.

**6.8 Rappel du processus de transfert des élèves en cas de dépassement.**

M<sup>me</sup> Johanne Savoie présente le tableau de processus de transfert d'élèves en cas de déplacement d'élèves.

## **6.9 Entente de prêt du terrain de soccer pour l'été à la municipalité. (Approbation)**

Résolution 2022-05-04-CÉ-174

M<sup>me</sup> Johanne Savoie informe les membres que l'école a obtenu une demande pour le prêt du terrain de soccer à l'édifice Henryville.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Alexandra Beudet :

Que l'école Capitaine-Luc-Fortin édifice Henryville prête gratuitement le terrain de soccer selon la condition suivante : Le terrain et les filets des buts devront être remis dans leur état. S'il y a bris des filets, ceux-ci devront être remplacés.

Il est à noter que les toilettes de l'école ne seront pas disponibles.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **7. Mots de la technicienne du service de garde**

M<sup>me</sup> Marie-Pier Pelletier informe les membres qu'à la journée pédagogique du 20 mai, le thème sera " Une minute pour gagner "et qu'Édith a trouvé une commandite pour fournir le repas. Lors de la journée pédagogique du 17 juin, les élèves inscrits au service de garde iront en sortie à Venise-en-Québec.

## **8. Mots de la représentante du comité de parents (Alexandra Beudet)**

Rien à ajouter. M<sup>me</sup> Alexandra Beudet fera un suivi de la rencontre, qui avait lieu ce soir en même temps que la séance du conseil d'établissement, au prochain CÉ.

## **9. Mots de l'OPP d'Henryville et mots de l'OPP de Saint-Sébastien**

M<sup>me</sup> Josianne Duval-Beaudin mentionne que les membres de l'OPP aideront pour les activités de fin d'année et les activités des finissants.

JS F.D

**10. Varia**

**Projet Bioalimentaire**

M<sup>me</sup> Danielle Berleur présente aux membres le projet bioalimentaire. Elle informe que quelques enseignantes ont communiqué avec des organismes afin de connaître leur intérêt à participer au projet.

Danielle a inscrit l'école à l'appel de projets et si l'école est retenue, le transport et les activités en lien avec ce projet seront payés par une subvention.

**11. Question du public (10 min) (Teams)**

Rien à ajouter.

**12. Levée de l'assemblée**

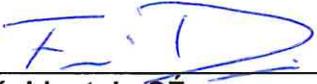
Résolution 2022-05-04-CÉ-175

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités :

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mélanie Lorrain :

Que l'assemblée soit levée à 20 h 05.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

  
Président du CÉ

  
Direction  
